

**Usine d'éthanol produit par déchets:**  
Le gouvernement doit exiger l'étiquetage de l'éthanol  
et favoriser les meilleures filières!

**Saint-Léon-de-Standon, le 7 février 2012.** L'annonce par le gouvernement du Québec d'un investissement de 27 millions \$ pour la création d'une usine de production d'éthanol à partir de déchets non-recyclables<sup>1</sup> soulève davantage de questions que de réponses. Si l'éthanol n'est pas étiqueté, l'Association québécoise de lutte contre pollution atmosphérique (AQLPA) craint que cet éthanol issu de déchets ne serve d'écran de fumée pour imposer l'éthanol maïs-grain à la population québécoise. "*L'éthanol doit être étiqueté parce que personne ne veut consommer d'éthanol maïs-grain au Québec dans leurs automobiles*" mentionne Kim Cornelissen, vice-présidente de l'AQLPA. Rappelons que l'un des deux promoteurs du projet, Greenfield Ethanol, recevra du gouvernement fédéral près de 80 millions \$ en sept ans pour agrandir l'usine de production d'éthanol maïs-grain, soit une subvention presque trois fois plus importante<sup>2</sup>. L'AQLPA rappelle que le gouvernement du Québec « [...] ne souhaite pas recourir à la production d'éthanol à partir du maïs-grain »<sup>3</sup>.

Par ailleurs, l'AQLPA réitère sa demande au gouvernement de s'assurer que les déchets putrescibles (incluant les matières cellulosiques résiduelles non homogènes) soient réservés aux usines municipales de biométhanisation - pour lesquelles nous investissons collectivement 650 millions \$ (incluant 31 millions \$ dans un partenariat public-privé dont Greenfield Ethanol fait partie<sup>4</sup>) ou pour la gazéification. L'AQLPA rappelle que le rendement énergétique du biométhane est de loin plus intéressant que celui de l'éthanol. De plus, le nouveau projet d'usine d'éthanol ne peut pas avoir pour effet de la diminution des efforts des éco-centres municipaux visant la réduction et la valorisation des résidus de construction, de rénovation et de démolition ou encore de projets municipaux d'utilisation de biomasse de faible envergure.

Enfin, l'AQLPA s'interroge sur les méthodes de calcul de la réduction de CO<sub>2</sub> de ce type de production d'éthanol. Est-ce que les calculs tiennent compte du fait que le méthane des sites d'enfouissement pourrait être capté et utilisé comme biométhane ou en dernier recours brûlé par une torchère (donc émis sous forme de CO<sub>2</sub>)? Comme mentionné dans une récente étude américaine, la valorisation du biogaz ou même le torchage dans les sites d'enfouissement - deux pratiques qui se développent actuellement un peu partout au Québec - seraient plus efficaces en réduction des émissions de gaz à effet de serre que la conversion de déchets municipaux en éthanol<sup>5</sup>. "Est-on en train de subventionner une initiative questionable alors que d'autres

<sup>1</sup> <http://www.mrn.gouv.qc.ca/presse/communiqués-detail.jsp?id=9473>

<sup>2</sup> <http://www.nrcan.gc.ca/media-room/news-release/10/2010-03/1266>

<sup>3</sup> Stratégie énergétique du Québec 2006-2015, p.69

<sup>4</sup> [http://monteregieweb.com/main+fr+01\\_300+L\\_usine\\_serait\\_construite\\_a\\_Varennes.html?ArticleID=666996&JournalID=28](http://monteregieweb.com/main+fr+01_300+L_usine_serait_construite_a_Varennes.html?ArticleID=666996&JournalID=28)

<sup>5</sup> **KALOGO Y., HABIBI S., MACLEAN H.L., JOSHI S. V.** *Environmental Implications of Municipal Solid Waste-Derived Ethanol*. Environmental Science and Technology. 2007, 41 (1), pp 35-41

approches seraient plus environnementales et surtout moins coûteuses?" déclare André Bélisle, président. Finalement, l'AQLPA s'inquiète du fait que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ne semble pas impliqué dans l'évaluation de la pertinence environnementale de ce projet en regard des autres options existantes.

- 30 -

**Contacts :**

Kim Cornelissen, vice-présidente AQLPA  
C 514.792.3663

André Bélisle, président AQLPA  
T 418-642-1322 poste 223  
C 418-386-6992

**Source :** **Association québécois de lutte contre la pollution atmosphérique**  
Louise Lévesque, directrice des communications  
T 418-642-1322 poste 294 / C 418-264-5575  
[louise.levesque@aqipa.com](mailto:louise.levesque@aqipa.com)



*L'AQLPA est un regroupement indépendant de personnes physiques et morales travaillant activement à l'amélioration de la qualité de l'atmosphère au Québec. Son objectif principal est de favoriser la mise en place de solutions concrètes et adaptées à la réalité des besoins des parties prenantes, par l'acquisition de connaissances, l'éducation et la sensibilisation. En 2012, l'organisation fête ses 30 ans d'engagement visant à protéger et à améliorer la qualité de l'air avec une programmation répartie sur toute l'année et comprenant spectacles, conférences et autres activités.*

---